

Règlement ECODEFI 974

Edition 2026 : 1er avril - 31 août

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DE ECODEFI 974

Nom de l'organisateur : Association En jeu(x) pour demain

Adresse postale du siège : 104 Boulevard de la Croix Rousse, Lyon 69001

Adresse email : contact@enjeuxpourdemain.fr

ECODEFI 974

Un club ne peut s'inscrire au EcoDefi 974 qu'en cas de stricte éligibilité : il doit être dûment affilié à une Fédération sportive.

Les **inscriptions** pour EcoDefi 974 ouvrent le 1er avril 2026. Après cette date, un club peut s'inscrire jusqu'au 31 août 2026, jour de clôture de EcoDefi 974. EcoDefi 974 est constitué de 6 **Missions**.

Un ou plusieurs **Classement(s)** rend(ent) compte de la matérialisation des engagements pris par les clubs et leurs licencié.e.s. Un système de **points** acquis par les clubs permet de déterminer le(s) Classement(s) de EcoDefi 974.

À l'issue de EcoDefi 974, lorsque le Classement sera établi et vérifié, une ou des **récompense(s)** sont décernées au(x) club(x) le(s) mieux classé(s) selon les termes explicités dans ce règlement au paragraphe **Classement(s)**.

INSCRIPTION À ECODEFI 974

L'inscription est gratuite.

L'inscription requiert obligatoirement :

- Nom du club (tel que déclaré auprès de la Fédération d'affiliation).
- Ligue régionale d'affiliation.
- Adresse e-mail du club.
- Informations relatives au **Référent EcoDefi 974** procédant à l'inscription du club :

Prénom Nom / Date de naissance / Fonction dans le club / Téléphone portable / Adresse e-mail / Mot de passe.

- L'acceptation au nom du club du présent règlement et [des Conditions Générales d'Utilisation](#) du site www.enjeuxpourdemain.fr.

- L'engagement sur la sincérité des informations transmises sur le club inscrit et ses actions durant EcoDefi 974.

D'autres informations non-obligatoires sont également demandées au moment de l'inscription :

- Logo du club.
- Numéro d'affiliation à la FFTri.

- Code postal.
- Nombre de licenciés.
- Ecole de triathlon.
- Parrainage par un autre club.

Ces informations peuvent être complétées ultérieurement par le Référent EcoDefi 974 via la page "Mon Profil".

RÉFÉRENT ECODEFI 974 :

Lien entre le club de triathlon et *En jeu(x) pour demain*, le Référent EcoDefi 974 a pour rôle :

- D'inscrire son club à EcoDefi 974 .
- De faire participer son club aux Défis.
- De transmettre les informations relatives à EcoDefi 974 et ses 6 Missions aux licenciés.
- De motiver le club et ses licenciés tout au long de EcoDefi 974 et ses Missions.
- De valider les Missions du Défi sur le "Tableau de bord".
- De transmettre aux licenciés le lien vers le formulaire à la fin de EcoDefi 974.
- De communiquer et de pousser les licenciés à communiquer sur leur engagement dans

EcoDefi 974 et ses 6 Missions, sur les réseaux sociaux notamment.

Le Référent EcoDefi 974 doit :

- Être majeur au moment de son inscription en tant que tel.
- Avoir été validé dans ce rôle par les responsables du club.

Le Référent EcoDefi 974 n'est pas obligatoirement une personne licenciée du club. Il doit toutefois avoir un lien direct avec celui-ci. Le cas de figure autorisé pour être Référent EcoDefi 974 non-licencié est le lien de parenté direct avec une personne licenciée dans l'association candidate (frère, soeur, parents...).

À n'importe quel moment de EcoDefi 974 , il est possible de modifier le Référent EcoDefi 974 via la page "Mon Profil". Un club peut bien entendu s'appuyer sur d'autres forces vives au sein du club en confiant des tâches à un ou plusieurs co-référents. Pour simplifier le partage d'informations, vous pouvez nous envoyer les coordonnées de ces Référents EcoDefi 974 officiels à contact@enjeuxpourdemain.fr. Tout le long de EcoDefi 974 , ils recevront alors les mêmes infos que le Référent EcoDefi 974 officiel du club.

Afin de communiquer avec le(s) Référent(s) EcoDefi 974, *En jeu(x) pour demain* dispose de leur numéro de téléphone portable et de leur adresse e-mail. Ces informations sont strictement utilisées dans le cadre du déroulement de EcoDefi 974 et ne seront pas utilisées à d'autres fins.

Un [tutoriel](#) destiné à conseiller les clubs et leur référent est mis à disposition ; figurent notamment :

- > Un rappel des points clés du règlement
- > La nature collective ou individuelle de l'action à réaliser
- > Les prestataires ou structures ressources pouvant aider à la réalisation de l'action
- > Les liens des sites internet et contacts emails de ces prestataires et structures ressources

- > La gratuité ou le coût éventuel inhérent à la réalisation d'une action
- > Des exemples de réalisations des actions et retours d'expériences de clubs (toutes disciplines sportives confondues).

MISSIONS :

Chaque Mission de EcoDefi 974 est à réaliser individuellement ou collectivement par les licenciés du club inscrit et leur entourage.

Avant la date de clôture du Défi, le Référent EcoDefi 974 doit rendre compte des Missions accomplies par les licenciés du club en se rendant sur son "Tableau de bord". Après avoir coché "Oui" pour les Missions accomplies et "Non" pour celles qui ne l'ont pas été, le Référent EcoDefi 974 valide la fin du Défi en cliquant sur "Envoyer". Il n'est donc pas obligatoire de réaliser toutes les Missions du Défi pour valider celui-ci. Il n'y a pas non plus d'ordre chronologique défini à suivre.

Après la clôture du Défi, le Référent EcoDefi 974 reçoit un lien unique partageable. Ce lien amène vers un formulaire. Charge au Référent EcoDefi 974 de faire suivre ce lien à tous les licenciés de son club afin que ces derniers le renvoient dans un délai de 7 jours après la fin du Défi.

Ces formulaires permettent :

- De vérifier l'accomplissement des Missions auparavant validées dans le "Tableau de Bord".
- De dénombrer les licenciés du club impliqués dans l'accomplissement des Missions du Défi.
- De finaliser les Classements du Défi.
- De mesurer qualitativement et quantitativement les **Impacts** positifs des Missions menées.

Aucune donnée personnelle n'est collectée lors de la complétion de ce formulaire.

EcoDefi 974 comporte plusieurs Classements (dont un Classement général) qui rendent compte de l'accomplissement des Missions et de l'implication des licencié.e.s dans ces actions. Un système de points acquis par les clubs permet de déterminer les Classements.

À l'issue de EcoDefi 974, une ou des Récompense(s) sont décernée(s) au(x) club(x) le(s) mieux classé(s).

ATTRIBUTION DES POINTS

Afin de départager les clubs participants, *En jeu(x) pour demain* a mis en place le système d'attribution de points suivant :

Chaque mission réalisée rapporte 100 points. Le Défi comporte 6 missions. Un club qui aura exécuté toutes les missions remporte donc un minimum de 600 points. A ces points "de base" s'ajoutent :

- Mission 1 (Calculer son empreinte carbone) : +1 point par mesure d'empreinte carbone effectuée (licencié ou non-licencié au club)
- Mission 2 (Sensibiliser aux enjeux écologiques) : +2 points par participant à l'atelier (licencié ou non)
- Mission 3 (Organiser une clean-walk) : +1 point par kilo ramassé

- Mission 4 (Organiser ou participer à une braderie) : +1 point par article mis en vente (licenciés & club)
- Mission 5 (Donner le matériel de sport inutilisé) : +1 point par article donné
- Mission 6 (Une alimentation "maison", saine et locale) : +10 points par post sur réseaux sociaux #ECODEFI974 (cf ci-dessous)

A la fin de chaque Défi, les Référents EcoDefi 974 reçoivent un lien vers un questionnaire. Ce lien, valide 7 jours à compter de la clôture d'un Défi, est partagé à l'ensemble des licenciés du club via les vecteurs de communication interne habituels (whatsapp, autre messagerie, réseaux sociaux, e-mail...). Un bonus correspondant au pourcentage de licenciés dans le club ayant justifié de leur participation à l'action est ensuite appliqué.

Exemple : le Référent EcoDefi 974 a coché "Oui" pour la participation à l'action "Compléter l'outil de l'empreinte Carbone de l'ADEME" lors de la validation du Défi Triathlon & Climat ; via le formulaire, 78 licenciés ont répondu avoir effectivement complété l'outil de l'empreinte Carbone de l'ADEME ; à date, le club compte 200 licenciés selon les données officielles de la FFTRI.

Le nombre de points finalement attribué pour cette action est alors :

$100 \text{ points (action validée par le Référent)} + (78 \text{ (nombre de répondants positifs)} \times 100 / 200 \text{ (nombre de licenciés du club)}) = 139 \text{ points}$

Pour permettre l'équité entre des clubs de différentes tailles, un coefficient multiplicateur s'applique sur ces points supplémentaires :

- Clubs de 400 licenciés et + : X1
- Clubs de 300 à 399 licenciés : X1.25
- Clubs de 200 à 299 licenciés : X1.5
- Clubs de 100 à 199 licenciés : X1.75
- Clubs de 50 à 99 licenciés : X2
- Clubs de 1 à 50 licenciés : X2.25

Bonus supplémentaire de 10 points par post au sujet du Défi sur Instagram et Facebook (si tag #ECODEFI974 pour comptage).

50 points supplémentaires lorsque vous parrainez un club & 25 points pour le club parrainé.

Les Référents EcoDefi 974 s'engagent sur la sincérité de leurs déclarations. Les données déclarées sont contrôlables sur simple demande des organisateurs. Un club peut être éliminé de EcoDefi 974 si une anomalie est constatée par *En jeu(x) pour demain*.

CLASSEMENTS

EcoDefi 974 donne lieu à un Classement général qui inclut tous les clubs participants au Défi en question. Afin de valoriser l'engagement d'un maximum de clubs de triathlon participants, des Classements secondaires peuvent également être mis en ligne par *En jeu(x) pour demain* (possiblement pendant la durée du Défi) : par catégorie, par sport, classe d'âge, ville...

Le(s) Classement(s) d'un Défi est (sont) accessible(s) publiquement au minimum 10 jours après la date de clôture du Défi en question.

Le(s) Classement(s) de EcoDefi 974 est (sont) accessible(s) publiquement au minimum 10 jours après la date de clôture de EcoDefi 974 , soit le 10 septembre 2026.

RÉCOMPENSES

EcoDefi 974 peut inclure un système de Récompenses décernées aux clubs le(s) mieux classé(s). Le cas échéant, le nombre de clubs récompensés par Défi ainsi que la valeur de la Récompense par club sont clairement explicitées pendant la durée du Défi. La valeur et le nombre de Récompenses ne peuvent pas être modifiés négativement en valeur ou en volume pendant la durée du Défi. Une ou de(s) Récompense(s) additionnelle(s) peu(ven)t toutefois venir s'ajouter jusqu'à la clôture du Défi.

En cas d'indisponibilité d'une Récompense initialement prévue du fait d'événements indépendants de la volonté d'*En jeu(x) pour demain*, une Récompense de substitution similaire sera proposée.

Les Récompenses distribuables dépendent de l'apport en numéraire, équipements et/ou services des partenaires du Défi ou de EcoDefi 974. Ces partenaires peuvent être des associations (ex : fédération, comité, ligue...), des organisations publiques ou bien des sociétés commerciales (sponsors).

Des Récompenses "surprises" peuvent aussi être décernées aux clubs lauréats.

Les Récompenses peuvent être délivrées directement du partenaire aux clubs, ou via *En jeu(x) pour demain*.

En cas d'égalité du nombre de points entre 2 clubs, la Récompense sera décernée au club ayant été le plus actif dans sa communication vers l'extérieur via les réseaux sociaux et tous autres canaux de diffusion pendant la durée du Défi. En jeu(x) pour demain est décisionnaire pour arbitrer les cas d'égalité.

En participant à un Défi, un club, s'il en devient le lauréat, s'engage à :

- Partager sur les réseaux sociaux un contenu spécifique à la réception de la Récompense décernée : vidéo(s), photo(s) et/ou texte dynamique. Si le club ne dispose pas de réseaux sociaux, les contenus seront envoyés à *En jeu(x) pour demain*, qui s'en fera le relai.
- En cas de Récompense en numéraire, partager sur les réseaux sociaux un contenu spécifique à un achat lié à la Récompense décernée (matériel, services, aide au fonctionnement du club, fêtes...) : vidéo(s), photo(s) et/ou texte dynamique. Si le club ne dispose pas de réseaux sociaux, les contenus seront envoyés à *En jeu(x) pour demain*, qui s'en fera le relai.

Les modalités ci-dessus s'appliquent également aux Récompenses qui peuvent être décernées aux clubs les mieux classés de EcoDefi 974 dans sa globalité. Une ou de(s) Récompense(s) additionnelle(s) peu(ven)t s'ajouter jusqu'à la clôture de EcoDefi 974 .

IMPACTS

EcoDefi 974, ses 3 Défis et leurs actions ont pour objectif d'avoir une influence positive sur les comportements des licenciés du sport à la Réunion, de leurs structures encadrantes (clubs, ligues, comités, fédérations...) et de leurs proches. Afin d'évaluer ces changements de comportements et

leurs retombées, *En jeu(x) pour demain* récolte, analyse puis synthétise des informations qualitatives et quantitatives auprès des clubs inscrits et de leurs licenciés.

Les réponses anonymisées aux questions des formulaires destinés aux licenciés à la fin de chaque Défi permettent ainsi d'évaluer concrètement l'impact des actions menées.

En jeu(x) pour demain met ensuite à disposition des clubs, des Ligues et potentiellement des partenaires des Défis et/ou de EcoDefi 974 des rapports d'impacts par Défi et pour l'ensemble de EcoDefi 974. Chaque club peut faire la demande de son rapport d'impact sur la page "Tableau de bord" de son espace de connexion. Ces rapports d'impact ont pour objectif de valoriser les efforts déployés par les clubs et leurs licenciés.

Afin d'évaluer la pérennisation des changements de pratique, *En jeu(x) pour demain* peut solliciter par questionnaire les Référents EcoDefi 974 et les licenciés des clubs concernés jusqu'à 3 ans après la clôture de EcoDefi 974.

Les clubs peuvent également solliciter *En jeu(x) pour demain* via la page "Tableau de bord" pour obtenir un "*Diplôme EJPD*" à la fin de EcoDefi 974. Ce document en format pdf vise à valoriser l'engagement du club dans EcoDefi 974 et ses défis. Il doit permettre au club de valoriser ses efforts en externe et en interne. Il n'a aucune valeur scientifique, officielle et juridique.